

# Farac info



Fondée en 1910

Bulletin de liaison de la Farac (Fédération d'associations d'anciens combattants, d'amicales régimentaires et d'associations à caractère patriotique de Lyon et de sa région).

BULLETIN n° 536 • SEPTEMBRE 2020

## ÉDITORIAL

### CHUT, « LES MURS ONT DES OREILLES »

Après la pause estivale, franco-française pour beaucoup d'entre nous, marquée par la gestion cahotique de la pandémie, par d'innombrables sujets d'actualité et l'impossibilité, depuis six mois déjà, de nous réunir physiquement, nous avons fait le choix d'une information, pour le moins surprenante à l'ère de la cybercriminalité et des pirates informatiques.

En effet, c'est avec gravité, voire solennité, que la presse a rapporté récemment une « confidence gouvernementale », l'arrestation d'un officier supérieur, en poste dans un des commandements de l'OTAN à Naples, pour avoir livré des informations à une puissance étrangère. Cet officier aurait espionné pour le compte des services de renseignement militaire russe (GRU), auxquels il aurait fourni des documents confidentiels et des éléments intéressants les activités de l'OTAN.

Le parquet de Paris, saisi par le ministère des armées, a ouvert une information judiciaire des chefs de « *trahison par intelligence avec une puissance étrangère et collecte d'informations pour les livrer à une puissance étrangère.* »

En 2020, une affaire d'espionnage à l'ancienne ! « *Les bras m'en tombent* » aurait dit Jean d'Ormesson. Nous avons cru revenir au temps de John le Carré (romancier britannique qui a travaillé pour les services secrets de son pays lorsqu'il était en poste à Hambourg), auteur de « L'espion qui

venait du froid » (1963). Nous avons cru revenir au temps du grand jeu Ouest-KGB, au temps des agents doubles, des transfuges, des infiltrations, de l'intox, des trahisons idéologiques, des diplomates espions, des confidences sur l'oreiller, au temps des affaires « Ciceron », Kim Philby », « Farewell »... La chute du mur de Berlin est passée par là, avec, comme cadeau empoisonné, les « dividendes de la paix ».

La réalité semble tout autre puisque l'on compte une dizaine de poursuites judiciaires en matière d'espionnage depuis la fin de la guerre froide, sans compter les différends réglés « à l'amiable. » En connaître plus sur cette affaire ne manquerait pas d'intérêt.

**André MUDLER**  
Président de la Farac

### SOMMAIRE

- P02 **La dépêche d'Ems, une « fake news » ?**
- P06 **Pierre Laval et la politique intérieure de la France (1940 – 1944)**
- P09 **Le 14 juillet 1940**
- P11 **Un autre regard sur la grippe espagnole**
- P13 **Un nouveau code du soldat de l'armée de terre**
- P14 **Adieu Transall**
- P15 **Des nouvelles des uns et des autres**
- P16 **Agenda**

# LA DÉPÊCHE D'EMS, UNE « FAKE NEWS » ?

L'année 2020 offre de nombreuses possibilités de commémorations à caractère patriotique. Celle concernant la guerre contre les Etats allemands (1870-1871), et en particulier les conditions dans lesquelles elle a été déclarée, mérite d'être évoquée. Une désinformation (fake news ?) a contribué au déclenchement du conflit franco-prussien, entraînant la mort de près de 140 000 Français. Parmi eux, à noter que 23 500 sont décédés de la variole (19 %), alors que les Prussiens, qui étaient, eux, vaccinés, n'ont perdu que 450 hommes des suites de cette épidémie (5 %). C'était il y a 150 ans. « Moi, j'ai dit bizarre ? Comme c'est bizarre » pour plagier la célèbre réplique de Louis Jovet dans le film de Marcel Carné « Drôle de drame ».

André MUDLER

## L'ENGRENAGE



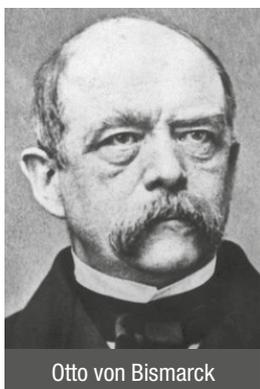
Napoléon III

Après la victoire des Prussiens sur les Autrichiens à Sadowa en 1866, Napoléon III assiste, impuissant, à la création autour de la Prusse de la « Confédération de l'Allemagne du Nord ». La neutralité de la France lors du conflit austro-prussien, dans la perspective de gains territoriaux en Rhénanie, en Belgique et au Luxembourg, n'est pas payée de retour.



Guillaume I<sup>er</sup>

Le chancelier Bismarck veut aller plus loin et unifier toute l'Allemagne sous une même couronne : celle du roi de Prusse, Guillaume 1<sup>er</sup>. Appuyé par l'Etat-Major prussien, Bismarck juge la guerre contre la France inévitable pour parachever l'unité nationale allemande, car il est convaincu que Napoléon III ne consentira jamais au rattachement à la Prusse des Etats du Sud (Bavière, Wurtemberg, Hesse et Pays de Bade).



Otto von Bismarck

Le parti de la guerre existe aussi en France. L'impératrice Eugénie, le maréchal Leboeuf ministre de la Guerre, des hommes politiques aussi, en particulier le duc de Gramont qui va devenir ministre des Affaires étrangères en mai 1870, voient dans une guerre victorieuse le seul moyen de triompher de l'opposition républicaine (Léon Gambetta, Victor Hugo), de relever le

prestige de la dynastie malmenée par les revers subis au Mexique, et d'empêcher l'unité allemande.



Maréchal Leboeuf

Napoléon III, hésitant, très diminué par une grande usure physique, conscient des graves insuffisances de son armée, tiraillé par son entourage et constatant que l'opinion publique, à la fois furieuse et inquiète, s'engage vite dans la psychose de la guerre inévitable, va tomber, malgré son désir personnel de paix, dans le piège tendu par Bismarck.

## LA DÉPÊCHE D'EMS – 13 JUILLET 1870

L'occasion rêvée se présente en 1868. Forcée de s'exiler en France, la reine Isabelle II abandonne le trône d'Espagne. L'assemblée législative espagnole, les Cortès, écarte le fils de la reine et propose la couronne à un cousin du roi de Prusse, le prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen. Agé de 33 ans, ayant déjà fait carrière dans l'armée prussienne, il se sent « allemand du fond du cœur ». Son père, le prince Charles-Antoine de Hohenzollern-Sigmaringen, écrivant à son fils cadet, prince de Roumanie, n'y est guère favorable :



Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen

« Je ne conseillerais jamais à ton frère d'accepter une situation douteuse, qui n'aurait que l'éclat trompeur des oripeaux. D'ailleurs, la France ne tolérerait jamais, vu nos relations avec la Prusse, l'établissement d'un Hohenzollern de l'autre côté des Pyrénées. »

Après de longues hésitations, celui-ci, encouragé par

Bismarck, accepte pourtant. Sa candidature, annoncée officiellement le 2 juillet 1870, provoque une vive émotion en France : l'Empire serait pris en tenaille entre deux Etats prussiens ! Fait inacceptable !

Le duc de Gramont, ministre des affaires étrangères, exige le retrait de la candidature. Le 9 juillet, l'ambassadeur de France en Prusse, le comte Benedetti, est chargé de rencontrer Guillaume Ier, alors en cure à Bad-Ems près de Coblenze, pour lui demander de dissuader le prince Léopold d'accepter la couronne espagnole. Le roi, d'esprit pacifique, conseille à son cousin de renoncer à la couronne d'Espagne. Le 12 juillet, c'est acté. Devant cette victoire diplomatique française, Bismarck, amer, parle de démissionner. Mais les « jusqu'aboutistes » de Paris veulent aussi la guerre. Le 13 juillet, le comte Benedetti reçoit l'ordre de revenir à la charge et demande au roi de Prusse l'assurance écrite qu'il n'autorisera pas de nouveau cette candidature. Ce dernier, exaspéré par une telle insistance, refuse, tout en rappelant qu'il approuve sans réserve le désistement du prince. Le même jour, Guillaume Ier fait envoyer à Bismarck une dépêche pour lui faire connaître l'incident et le charger, s'il le juge utile, d'en informer la presse. Bismarck ne falsifie pas le télégramme reçu mais il l'abrège, ce qui suffit à lui donner un caractère offensant pour la France, afin de produire « sur le taureau gaulois l'effet du chiffon rouge ». Le texte publié se termine par cette phrase : [...] *là-dessus S.M. le Roi a refusé de recevoir encore l'ambassadeur français et lui a fait dire par l'aide de camp de service que S.M. n'avait plus rien à communiquer à l'ambassadeur* ».

Connue à Paris le 14 juillet, la « dépêche d'Ems » soulève d'autant plus l'indignation générale que « l'outrage » se trouve aggravé par une erreur de traduction. Le mot allemand « adjudant » employé dans la dépêche signifie à la fois adjudant et aide de camp. En l'occurrence la seconde traduction est la seule correcte mais la presse française choisit la première. Un ambassadeur de France éconduit par un vulgaire adjudant ! C'en est trop ! Seule la guerre peut laver l'offense !

Malgré Adolphe Thiers, qui ne s'est jamais rallié à Napoléon III, le Corps législatif (l'Assemblée nationale) vote dans la fièvre, le 15 juillet, les crédits pour la mobilisation. La déclaration de guerre française parvient à Berlin le 19 juillet. Bismarck a gagné sur les deux tableaux, faire perdre son sang-froid à « *l'agresseur séculaire de la patrie allemande* », mais aussi provoquer la colère des Allemands qui ont vu dans l'insistance de la France le désir de les humilier. Les Etats du Sud vont faire cause commune avec la Prusse.

Les deux peuples sont désormais prêts à se ruer l'un contre l'autre, chacun étant convaincu de son bon droit.

## FORCES EN PRÉSENCE

Ce que les Français ignorent, c'est que l'ennemi est prêt au combat alors que la France est à la fois sans alliance et militairement prise au dépourvu.

Bismarck s'est assuré la neutralité du gouvernement de Londres et a obtenu la promesse du Tsar que la Russie empêcherait l'Autriche d'intervenir en cas de guerre franco-allemande.

Or, la France, armée pour une guerre locale, se jette dans une guerre de peuples. Deux ans plus tôt, Napoléon III avait renoncé à la conscription universelle, reculant devant l'hostilité du Corps législatif et du clergé. La réforme du maréchal Niel est vidée de sa substance. Une Garde nationale mobile, créée avec les exemptés du tirage au sort, est sommairement instruite. En fait, la réforme a abouti à un affaiblissement parce qu'elle a diminué le temps de service de 7 à 5 ans et que l'inertie et la mauvaise volonté des notables et des officiers généraux a empêché qu'on appliquât le peu qu'elle avait de bon.

L'entrée en campagne surprend une armée empêtrée dans de graves défauts : routine du haut commandement qui a l'expérience des guerres coloniales, mais ignore tout des données de la guerre moderne, décadence de la discipline, lacunes de l'instruction, mauvais système d'avancement, éparpillement des troupes dans de minuscules garnisons, incurie de l'Intendance et des services de mobilisation. Alors que le comte Helmut Ludwig von Moltke, chef du Grand Etat-Major général de l'armée allemande, en seulement 18 jours, grâce à un emploi judicieux des voies ferrées, a groupé 450 000 hommes en trois armées, entre la Sarre et le Rhin, et organisé des réserves de qualité lui assurant un total largement supérieur au million d'hommes, l'armée française de première ligne, beaucoup plus lente à s'organiser, dispose dans une grande confusion, de la Moselle à Belfort, d'un peu plus de 250 000 hommes ; en dehors des 60 000 hommes qui sont dans les dépôts ou en Algérie, la France n'a aucune force supplémentaire qui puisse offrir quelque solidité.



Général von Moltke

Par malheur, aucun avantage d'armement ne vient compenser notre infériorité numérique. Certes le fusil Chassepot modèle 1866 est largement supérieur au fusil

allemand Dreyse, mais l'insuffisance de cartouches et la maladresse des réservistes annulent souvent cet avantage. L'artillerie allemande l'emporte de loin sur la nôtre. Le canon rayé Krupp, en acier, qui se charge par la culasse, permet 2 à 3 coups-minute, et le réglage de son tir s'effectue en une ou deux minutes avec une portée oscillant entre 1800 et 2500 mètres. Notre canon rayé, en bronze, se charge par la bouche, tire au maximum 2 coups-minute avec une portée de 1200 à 1800 mètres, et nécessite un réglage long pour une précision inférieure. En face de nos 900 canons, les Allemands disposent de 1 500 pièces environ à 450 coups chacune contre 280 coups pour chaque pièce française.

Les Allemands ne disposent pas de mitrailleuses alors que les Français disposent de « canons à balle » constitués de 25 canons de fusil se présentant tour à tour devant un percuteur grâce à une manivelle. Hélas, mises en service à la déclaration de la guerre, elles seront trop peu nombreuses et souffriront de trop de « ratés ».

Le manque d'organisation du Haut Commandement français contraste lamentablement avec celle, méthodique, minutieuse, mais certes pas géniale, dont fera preuve le Grand Etat-Major de von Moltke. Nous n'avons pas d'Etat-Major général, pas de plan d'opération précis en 1870. Au dernier moment, le chef de cabinet du ministre de la Guerre compose les états-majors avec l'annuaire ouvert sur son bureau, détail qui en dit long et permet de mieux s'expliquer, par exemple, le télégramme expédié par le général Michel au ministre, au début des hostilités : « *Suis arrivé à Belfort ; pas trouvé ma brigade, pas trouvé général de division. Que dois-je faire ? Sais pas où sont mes régiments* ». Beaucoup d'officiers supérieurs ne savent pas lire une carte. Alors que les officiers subalternes allemands utilisent couramment la carte au 1/80 000<sup>e</sup> de leur zone d'opération, le maréchal de Mac Mahon, installé dans son Q.G. de Strasbourg, ne dispose que d'une carte au 1/400 000<sup>e</sup> sur laquelle ses officiers ajoutent les routes !

## LA DÉFAITE DE LA FRANCE

Les esprits, en Alsace, étaient préparés de longue date à la possibilité d'une guerre contre la Prusse, mais, dans la majorité, ils ne la souhaitaient pas. On était nettement antiprussien, mais on entretenait de bonnes relations avec les voisins badois et bavarois. Personne ne doutait de la victoire ; l'armée française était la meilleure du monde et le ministre de la Guerre jurait que la France était archi prête. Tout le monde s'attendait à une très prochaine invasion de l'Allemagne par Strasbourg d'une part, par la Lorraine de l'autre, avec Berlin comme terminus.

La réalité fut tout autre !

De bataille perdue en bataille perdue, voici les plus marquantes :

- 4 août : Wissembourg
- 6 août : Froeschwiller dite de « Reichshoffen »
- 6 août : Forbach/Spicheren
- 18 août : Saint-Privat/Gravelotte
- 31 août/1<sup>er</sup> septembre : Bazeilles
- 1<sup>er</sup> au 3 septembre : Sedan – reddition de l'Empereur
- 28 octobre : reddition de la place-forte de Metz.



La charge mortelle de Morsbronn (sud de Froeschwiller)

Le gouvernement provisoire de la France, présidé par Adolphe Thiers, est contraint de ratifier le traité franco-prussien de Francfort le 10 mai 1871. C'est la chute du Second Empire français et de l'empereur Napoléon III, la proclamation de la Troisième République et la perte de l'Alsace-Moselle.

Outre les 140 000 tués, 509 000 Français ont été faits prisonniers, alors que les Allemands n'ont enregistré que 51 000 tués et 35 000 prisonniers. Le bilan est sans appel.

Pourtant, les Français ne sont pas majoritairement pour « La Revanche ». Certes, le désir est à la fois bien réel mais totalement platonique. Le futur général de Gaulle a fort bien analysé le phénomène : « *La nation, qui souhaite la paix, caresse, en même temps, des espoirs de revanche. Il est vrai qu'il s'agit là de rêves plutôt que de résolutions* » (la France et son armée, Paris, 1938, p. 128). Ne plus jamais faire de guerre offensive, mais se préparer activement à une guerre défensive. Petit à petit, l'opinion publique évolue.

L'arrivée au pouvoir de Raymond Poincaré en 1913, le double assassinat de Sarajevo le 28 juin

1914 et celui de Jean-Jaurès le 31 juillet vont bouleverser le contexte politique français. La guerre est désormais inéluctable. Le « Moblot » revanchard est prêt à mourir pour la patrie.

*D'après « La bataille de Wissembourg » de Robert Sabatier, professeur d'histoire au lycée Stanislas de Wissembourg, édité par l'association des œuvres scolaires de la circonscription de Wissembourg, 1978, 2<sup>e</sup> édition.*

Ndir : Cet article a été rédigé début juin 2020, donc avant la diffusion de la publication de l'ASAF « Engagement » n° 127 – Été 2020 – dans laquelle est publié, page 81, un article intitulé « 1870, guerre perdue d'avance ? » et la parution de la revue Les chemins de la Mémoire de l'été 2020, qui complètent utilement celui de la Farac.

### **CENT-CINQUANTE ANS APRÈS CE CONFLIT, QU'EN RESTE-T-IL À LYON ?**

A partir de 1878, sous l'impulsion d'hommes politiques comme Léon Gambetta et Jules Ferry, la France se met à célébrer l'héroïsme national, à commémorer « la glorieuse défaite » et à exalter « une juste Revanche ». Le département du Rhône, qui a payé un lourd tribut à cette guerre, plus de 200 tués, est sensible à cette liturgie qui a pour objectifs d'installer l'esprit républicain et de préparer la mobilisation des esprits et des corps qui triomphera dans la Grande Guerre.

En 1880, la ville de Lyon érige un monument funéraire rassemblant dans une même tombe les restes de tous les soldats des légions et des régiments de marche, qui blessés dans les combats, sont venus mourir à Lyon. Situé au rond-point de la grande allée du cimetière de la Guillotière, avenue Berthelot, il ne comporte aucune croix.

Initié en 1879 par le maire du 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon, un monument, dit « des Enfants du



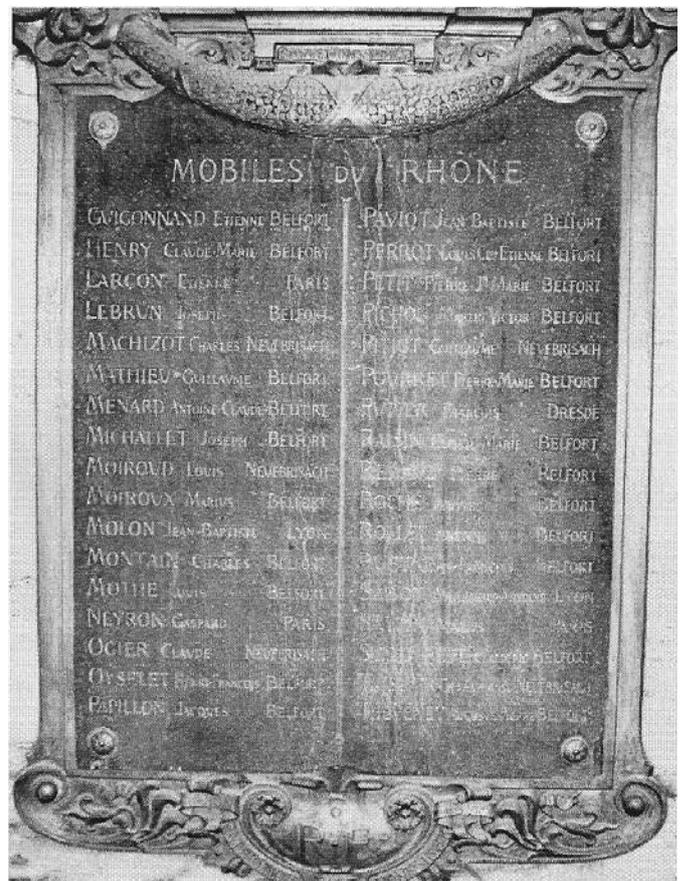
Monument de la Guillotière



Monument dit des Enfants du Rhône

Rhône », voit le jour à l'entrée principale du parc de la Tête d'Or. Inauguré le 30 octobre 1887, il ne fait pratiquement plus l'objet de cérémonies à caractère patriotique. Se reporter à Farac Info n°405 et 406 de février et de mars 2006.

Enfin, autre rappel de cette guerre oubliée, huit plaques commémoratives, financées par l'Union patriotique du Rhône en 1898, citant les noms de ceux qui sont décédés au cours de ce conflit. Situées, presque clandestinement, quasi abandonnées, sous les voûtes de l'entrée de la cour basse de l'Hôtel de Ville, elles mériteraient un meilleur sort.



Une plaque de l'Hôtel de ville de Lyon

D'autres communes proches de Lyon ont perpétué le souvenir de cette guerre, soit en érigeant un monument spécifique, soit en en faisant mention sur les monuments aux morts érigés après la Première Guerre mondiale : Ecully, L'Arbresle, Le Bois d'Oingt, Cailloux-sur-Fontaines, Vaugneray et Villefranche-sur-Saône, en particulier.

**AM**

# PIERRE LAVAL ET LA POLITIQUE INTERIEURE DE LA FRANCE (1940 – 1944)

PAR JEAN LAROCHE

***Sous l'autorité du maréchal Pétain, deux présidents du Conseil ont exercé durant la période troublée de juin 1940 à août 1944, l'amiral François Darlan et Pierre Laval. Pour ces deux hommes pareillement convaincus de la supériorité de l'armée allemande, partisans du processus de collaboration et d'un rapprochement à l'issue de la guerre avec l'Allemagne, favorables à une cobelligérance, l'après mémoriel s'avère différent. L'amiral Darlan est entouré d'un certain oubli, probablement parce que son assassinat à Alger en 1942 a entraîné, à la Libération, l'extinction de l'action de justice. En revanche, Pierre Laval revêt une image de traître à la France, qui s'est incrustée dans les esprits. Au moment où intervient la remémoration des années 40, il nous a semblé curieux d'en revoir les causes. C'est la trame de ce libre exposé, exempt de toute intention « révisionniste » et qui n'a aucunement la prétention de décliner une vision péremptoire des faits.***

## LE VERDICT HISTORIQUE

En 1945, Pierre Henri Teitgen, Compagnon de la Libération, Garde des Sceaux, déclare : « *Je sais très bien tout ce que M. Laval a fait, mais la question est de savoir, si pour défendre le corps de la France, il fallait perdre son âme ?* ». Accusé de « complot contre la sûreté de l'Etat et d'intelligence avec l'ennemi », le jury de la Haute Cour de Justice n'accorde à Pierre Laval aucune circonstance atténuante. Il est condamné à mort le 9 octobre 1945. Son recours en grâce est refusé par le général de Gaulle. Il est fusillé le 15 octobre 1945 dans les dépendances de la prison de Fresnes.

Pierre Laval avait rédigé, dans sa cellule, un mémoire en défense. Il ne l'a pas présenté, des incidents de procédure ayant entraîné son absence volontaire des débats, et celle de ses avocats. Il a été condamné à mort sans avoir été entendu.

## PORTRAIT



Pierre Laval

Auvergnat, né en 1883, Pierre Laval est d'origine modeste. Autodidacte, il devient avocat. Il est relativement fortuné. Sur le plan des obligations militaires, il a été réformé pour cause de varices. Militant engagé (extrême gauche révolutionnaire), il

est élu maire d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) en 1914. Il le restera jusqu'à la Libération, date de sa révocation administrative.

Député en 1923, sénateur en 1927, en charge depuis 1925 de fonctions ministérielles (Travail, Colonies, Affaires étrangères, Justice, ...), il

est trois fois Président du Conseil. Pierre Laval, conditionné par une puissante idéologie pacifiste, est un homme politique d'influence de l'entre-deux-guerres.

## LE RÔLE DE PIERRE LAVAL DE MAI AU 13 DÉCEMBRE 1940

En mai 1940, Pierre Laval est parlementaire. Il n'appartient pas au gouvernement qui se résout à l'armistice (569 voix pour, 80 contre et 17 abstentions) et qui signe la « Convention d'armistice ». Le 23 juin, le maréchal Pétain l'appelle en qualité de ministre de la Justice, puis, le 12 juillet, comme vice-président du Conseil, et le charge de le représenter devant le Parlement et auprès des autorités allemandes. Au titre du premier domaine, il défend l'acte constitutionnel des « pleins pouvoirs » (10 -11 juillet), qui fait de lui le dauphin de Pétain en cas de vacance. Au titre du second, il prépare Montoire (22 et 24 octobre). Dans le prolongement, le maréchal Pétain adresse aux Français, le 30 octobre, un message valant engagement et que voici :

*« C'est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française, une unité de dix siècles, dans le cadre d'une activité constructive du nouvel ordre européen, que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. Je vous ai tenu jusqu'ici le langage d'un père, je vous tiens aujourd'hui le langage d'un chef. Suivez-moi ! »*

Le 13 décembre 1940, le maréchal Pétain écarte Pierre Laval du gouvernement. Les motifs de son exclusion demeurent flous. Quelques jours après, le Maréchal signifie qu'il s'agit d'un malentendu et offre à Pierre Laval de revenir au gouvernement. Il refuse. Son retour n'interviendra que le 18 avril 1942.



Maréchal Pétain et Pierre Laval

## RETOUR DE PIERRE LAVAL AU GOUVERNEMENT

L'échec de Darlan en matière de politique intérieure et extérieure explique le retour de Pierre Laval au gouvernement le 18 avril 1942. Les Allemands l'imposent. Le maréchal Pétain s'incline.

L'évolution de la guerre accentue la pression allemande en France et accélère la politique de collaboration. Pierre Laval est impliqué dans chacun des événements majeurs qui se succèdent :

- 22 juin 1942 : lancement du concept du « travail en Allemagne », après avoir déclaré « *je souhaite la victoire de l'Allemagne* » ;
- Nuit du 15 au 16 juillet 1942 : la rafle du *Vel d'Hiv* ;
- 8 novembre 1942 : débarquement anglo-américain en Afrique du Nord ;
- 11 novembre 1942 : franchissement de la ligne de démarcation par les troupes allemandes ;
- 27 novembre 1942 : sabordage de la flotte à Toulon.

Entreprendre l'examen de chacun de ces événements dépasserait l'ambition raisonnée de cet exposé. Il y aurait pourtant matière à examiner le mode de gouvernement équivoque et retors de Pierre Laval, en particulier dans :

- La rafle du Vel d'Hiv, exécutée sous son contrôle, par les services français, où il sacrifie les Juifs étrangers pour tenter de protéger les Juifs français ...
- La riposte au débarquement allié en Afrique du Nord où il entraîne le maréchal Pétain à adresser à l'amiral Darlan, sur place, « *J'avais donné l'ordre de défendre l'Afrique du Nord, je maintiens cet ordre* » ...
- Le concept du « Travail en Allemagne » et de la « Relève », où, de 1942 à 1944, il maquignonne les départs en échange de la libération de prisonniers...



Laval et Karl Oberg,  
le chef de la Gestapo et de la police allemande en France

Le sort de la guerre vacille, puis bascule. Pierre Laval ne modifie pas la trajectoire de sa politique. Il ne tente aucun double jeu. Il ne recherche aucun contact avec Londres et la Résistance. Il souscrit à la lutte contre « les terroristes des maquis » en accordant par exemple à Lafont, « le gestapiste » de la rue Lauriston (Paris), le concours des GMR (gardes mobiles de réserve), de la Milice et de la BNA (brigade nord-africaine), spécialement créée pour la répression en Limousin et en Franche-Comté.

L'acte d'accusation du procureur général Hornet, rendu public le 5 octobre 1945, est impitoyable. Or, le 11 août 1944, à quelques jours de la libération de Paris, les 77 maires du département de la Seine avaient renouvelé leur pleine confiance à Pierre Laval en signant une adresse dont voici le texte :

*Les membres de l'Union amicale des maires de la Seine adressent à leur président Pierre Laval, chef du gouvernement, ministre secrétaire d'Etat à l'Intérieur, aux Affaires étrangères et à l'Information, l'hommage de leur affectueuse et fidèle amitié. Au moment où l'existence même de la France est en cause, ils lui disent leur confiance entière en son action, persuadés qu'il trouvera dans son amour pour la Patrie blessée les voies de salut qui conduiront le Pays vers sa résurrection. Profondément dévoués à sa personne, ils sont heureux de pouvoir donner par leur cohésion l'exemple de la discipline et de l'union et n'ont pour seule ambition que de servir le Pays.*

Aujourd'hui, l'issue de la guerre étant connue, ce témoignage peut surprendre. Mais il a l'intérêt de resituer un contexte social et politique complexe, où des élus, en 1944, croient encore en la validité de la politique conduite par Pierre Laval.

## **MAIS QUI ÉTAIT PIERRE LAVAL ? ESSAI DE SYNTHÈSE**

Sur le plan de la notoriété, Pierre Laval apparaît comme un homme seul. Aucune tendance politique ne se réclame de lui. Il est antipathique au maréchal Pétain. Les Allemands et les Italiens le raillent pour son côté « Français moyen ». Il est exécré par les collaborationnistes durs (Doriot, Déat, Darnaud, de Brinon ...). La presse parisienne le couvre de sarcasmes, moquant un physique qui laisse croire à des origines juives ou tziganes. Il le sait :

*« Qu'on lise la presse de Paris à cette époque ; on y relèvera toutes les polémiques dont j'étais l'objet en raison de mon attitude. Je fus poursuivi, pendant toute ma présence au gouvernement, par une meute d'adversaires fanatisés ou qui paraissaient l'être. Quand les partis de Collaboration, le PPF en particulier, se réunissaient au vélodrome d'Hiver ou ailleurs, ce n'est pas le général de Gaulle qu'on attaquait. C'est par le cri de « Laval au poteau ! » et « Doriot au pouvoir ! » qu'étaient ponctués tous les discours »*

Sur le plan des convictions, Pierre Laval est animé d'une puissante idéologie pacifiste. Il ne veut pas la guerre (« j'ai trop le bon sens paysan pour cela »). Il tient rancune à ceux qui ont engagé la France dans celle-ci. « Le crime, c'est d'avoir lancé la France dans une guerre dont on pouvait prédire qu'elle était perdue d'avance, puisque l'on ne l'avait préparée, ni militairement, ni diplomatiquement. »

Sur le plan de l'action, Pierre Laval, en 1940, croit en la suprématie de l'Allemagne et en une Europe allemande où la France aurait sa place. Il accepte, dans ce but, d'être le « syndic » d'une faillite dont il n'est pas responsable. Il rejette, fort de cette conviction, l'hypothèse d'une victoire alliée et de la réussite de la Résistance.

## **L'ULTIME ÉCRIT DE PIERRE LAVAL**

Écrit dans sa cellule, au cours de la nuit du 14 au 15 octobre 1945.

*« On m'a représenté comme un malin, comme un roublard, alors que j'ai toujours lutté avec l'intelligence vierge et simple d'un enfant du peuple. On m'a toujours représenté comme un ennemi du peuple, alors que ceux qui me connaissent savent que c'est lui que je défendais.*

*Je vais m'endormir dans le sommeil éternel. Ma conscience est en paix. Le remords tourmentera peut-être ceux qui, ne me connaissant pas, m'ont sali et torturé. Il accablera certainement un jour ceux qui m'ont fait assassiner. Je les plains plus que je ne les hais, car la haine qui les inspire n'a jamais habité en mon âme.*

*Je pleure pour ma famille que je fais souffrir.*

*Je souhaite pour ma patrie que j'aime le bonheur et la liberté qu'on lui a ravis. Elle les retrouvera un jour avec une autre morale et avec d'autres guides.*

*J'attends et je recevrai la mort avec sérénité, car mon âme survivra. J'aime mieux la mort que les chaînes. »*

## **CONCLUSION**

Elle est laissée à votre réflexion.

**Jean LAROCHE**

## **Sources**

- *Laval parle* : notes et mémoires rédigés à Fresnes, éditions du Cheval ailé, 1948, Paris.
- *Le procès Pétain*, Geo London, éditions Roger Bonnefon, 1946, Lyon.
- *Documents pour la révision*, Jacques Isorni et Jean Lemaire, avocats, éditions André Martel, 1948, Givors.
- *La grande rafle du Vel d'Hiv*, Claude Levy et Paul Tillard, éditions Robert Laffont, Paris, 1967.
- *Les belles années du milieu 1940 – 1944*, Gregory Auda, éditions Michalon, Paris, 2002.
- *La Dépêche du Centre*, mercredi 21 octobre 1942.

# LE 14 JUILLET 1940

**La loi constitutionnelle du 10 juillet 1940 met fin à la IIIe République et donne naissance au « régime » de Vichy. En zone occupée, les Allemands suppriment du calendrier civique la célébration du 14 juillet et la commémoration du 11 Novembre. En zone libre, le 14 juillet reste une journée fériée, mais sa symbolique est modifiée par le nouveau régime. Le ministre de l'Intérieur de l'Etat français, Adrien Marquet, rédige un encart intitulé « Hommage aux morts », invitant les populations de la métropole et de l'Empire à participer avec recueillement aux cérémonies placées sous le signe du deuil. La Fête nationale change de nature, une cérémonie aux morts remplace la liesse et l'hommage aux armées victorieuses.**

## À VICHY



En direction de la place Albert 1er ; au 2<sup>e</sup> plan, Pierre Laval

Une simple messe est célébrée à 9 heures en l'église Saint-Louis, en présence du maréchal Pétain, chef de l'Etat, en tenue kaki, portant comme seule décoration la médaille militaire, seul dans l'avant-chœur. Au premier rang de l'assistance, Pierre Laval, vice-président du Conseil, le général Weygand, ministre de la Défense nationale et le nonce apostolique.

Trois quarts d'heure plus tard, les autorités se rendent à pied, sous les acclamations, place Albert 1er pour assister à la cérémonie militaire. A l'arrivée du Maréchal, la musique de la Garde républicaine interprète *la Marseillaise*, puis, après le dépôt d'une couronne de fleurs au pied du monument aux morts, joue la « sonnerie aux morts » pendant que les drapeaux des sociétés d'anciens combattants qui entourent le monument s'inclinent.

La cérémonie se poursuit, aux accents de Sambre et Meuse, avec le défilé des troupes : un peloton de la gendarmerie, un peloton de la garde républicaine, un escadron de dragons portés, une compagnie de fusiliers marins et un régiment de marche.

La foule ne cesse de crier : *Vive la France ! Vive Pétain !* relate le quotidien *Le Petit Journal*. Mais toute réjouissance est bannie.

La cérémonie aura duré une heure.

## À LONDRES

La veille, le général de Gaulle prend la parole à la BBC dans l'émission *Ici la France*. Son allocution d'à peine plus de deux minutes se termine par : « *Si donc le 14 juillet 1940 est un jour de deuil pour la patrie, ce doit être en même temps une journée de sourde espérance. Oui, la victoire sera remportée. Elle le sera, j'en répons, avec le concours des armes de la France* ». La force de l'Appel du 18 juin est toujours là !

Le 14 juillet au matin, le Premier ministre britannique Winston Churchill prononce un discours très francophile, en hommage aux Français et Françaises qui n'ont pas renoncé à se battre, permettant à De Gaulle, reconnu comme « chef des Français Libres » depuis le 28 juin 1940, de célébrer le 14 juillet dans la capitale anglaise.

Moins de 500 hommes, dont la moitié sont en uniforme et le quart en armes, défilent du cénotaphe de Whitehall à la statue équestre du maréchal Foch située à Grosvenor Gardens, près de Victoria Station.



Revue des troupes



Le défilé



14 JUILLET 1949. — LES PREMIÈRES TROUPES DU GÉNÉRAL DE GAULLE DÉFILANT DANS LES RUES DE LONDRE

Au pied de Big Ben, tout un symbole

Le général de Gaulle, en compagnie du vice-amiral Muselier et du lieutenant-colonel Magrin-Verneret (le futur Monclar) passe en revue les premiers détachements français devant un public anglais chaleureux, curieux de découvrir ce général français revêtu d'un képi à feuilles de chêne et du pantalon bouffant des officiers de cavalerie. Légionnaires de la 14<sup>e</sup> demi-brigade de Légion étrangère (future 13<sup>e</sup> DBLE), sous-marinières, fusiliers-marins, aviateurs, volontaires de toutes armes, hommes valides de l'Île de

Sein, tous concrétisent la naissance des Forces Françaises Libres.

Un dépôt de gerbe par le général de Gaulle, au pied de la statue du maréchal Foch, met un terme à la cérémonie du matin.

En début d'après-midi de ce dimanche de fête nationale, le général de Gaulle invite les « Free French » à se rendre au cinéma *New Victoria Theater*. Arrivé à 14 heures précises, le général s'installe au premier rang, entouré de ses officiers. Après avoir enlevé son képi, il s'adresse, debout, aux volontaires de la France Libre : *« Le 14 Juillet, symbole de la liberté, est aujourd'hui un jour de deuil pour la France trahie. Pour les Français qui veulent rester libres, unis dans la volonté de libérer la patrie, il demeure le symbole de l'espérance. Refusons l'affliction et la résignation d'une bataille perdue. Je vous ai conviés à fêter notre volonté d'être fidèles à la France. »*

Daniel Cordier, alias Caracalla, le futur secrétaire de Jean Moulin, était présent. Voilà comment il relate l'après-discours : *« Nos applaudissements, les premiers à son égard, prouvent que, quels que soient le lieu ou le ton de sa harangue, nous sommes dévoués à une cause que, seuls, nous avons choisie. Désormais, il l'incarne pour nous. »*

S'en suit la projection du film *« Un carnet de bal »* de Julien Duvivier tourné en 1937, un monument du cinéma français. A la fin de la séance, les lumières s'allument, un orgue se découvre, mais le départ du général brise l'enchantement. Empreinte d'une présence familiale incarnée par De Gaulle, cette commémoration a resserré les liens de l'étroite communauté française.

Le même jour est placardée dans les rues de Londres une affiche reprenant le discours du 18 Juin.

Bref, un 14 Juillet pas comme les autres, à l'avenir incertain.

*Quatre-vingts années plus tard, la fête nationale, bien que commune à tous les Français, chancelle. Outre l'effet réducteur de la crise sanitaire, on ne compte plus dans les grandes agglomérations le nombre de véhicules incendiés et les feux de poubelles, les guets apens ainsi que les jets de mortiers d'artifices, les pétards et feux d'artifices, en dépit des interdictions préfectorales ou municipales. La mèche lente est allumée, il est encore temps d'empêcher l'explosion, mais il faut faire vite !*

AM

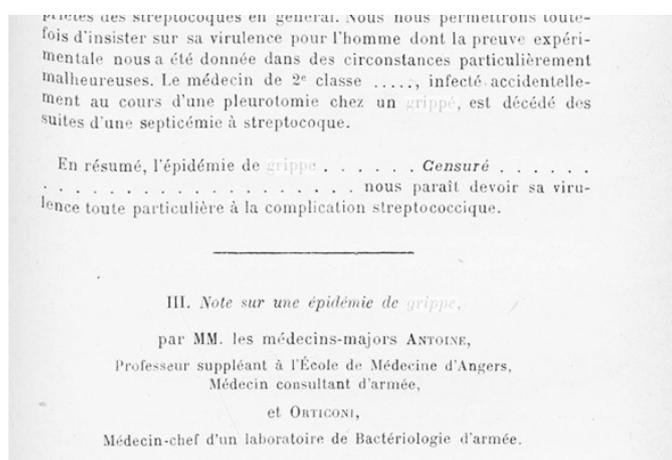
# UN AUTRE REGARD SUR LA GRIPPE ESPAGNOLE

**En 1918, une pandémie de grippe gagne le monde entier. 500 millions de personnes sont contaminées, environ 100 millions d'individus décèdent en l'espace d'une année. Se reporter à Farac Info n° 529, mars 2019.**

**Aujourd'hui, nous sommes sevrés de chiffres, de statistiques, de courbes, de débats contradictoires. Les médias en ont fait leur menu quotidien. Mais il y a 100 ans, qu'en était-il ? Patrick Rolland, membre associé de la Farac, a pris l'initiative de rassembler des extraits de presse et diverses publications de l'époque, où la censure était encore de rigueur. Voici son texte.**

## UN MAL ÉTRANGE

**02/07/1918** - Bulletin de l'Académie nationale de médecine. Certains passages concernant la grippe espagnole sont censurés.



Même les comptes rendus de colloques médicaux sont censurés

**05/07/1918** - Un quotidien relate : « Une grippe d'un caractère particulier sévit à Lyon actuellement, et un grand nombre de personnes en sont atteintes. Cette maladie, très déprimante, a été baptisée « grippe chinoise ». Ne serait-ce pas plutôt la grippe espagnole ? »

**13/07/1918** - *Le Radical*. « La grippe des Flandres, c'est le nom que donnent les Allemands à la grippe espagnole, continue à se répandre sur les troupes ennemies qui ont été beaucoup plus atteintes que les nôtres [...] Quelques régiments entiers ont dû servir à en reformer d'autres. »

**23/07/1918** - *Le Petit Parisien*. « La grippe ou influenza espagnole sévirait parmi les prisonniers allemands : 1000 hommes contaminés sur plus de 3 000. »

**08/08/1914** - *Le Petit Journal*. « Comme l'indique l'éminent professeur Fernand Widal,

de l'Académie de Médecine, la diffusion de cette grippe ne dépasse pas la vitesse des communications humaines. Elle s'étend d'abord aux grands centres placés le long des grandes lignes de communication. Depuis longtemps déjà on avait accusé les perturbations atmosphériques de déterminer l'éclosion des épidémies de grippe. Des recherches faites en 1889, il ressort qu'à Paris, pendant la durée de l'épidémie, on a observé une élévation de la pression atmosphérique. Dans la plupart des stations météorologiques de Vienne, Berlin, on a remarqué à cette époque que la grippe a coïncidé avec un temps brumeux et une hausse anormale du baromètre. À Varsovie, avec la reprise des froids, on observe une décroissance rapide de la morbidité et de la mortalité. [...] La plupart des médecins sont donc convaincus du caractère contagieux de cette grippe qui peut se propager non seulement par le contact direct, mais aussi par l'eau, l'air, les objets et les animaux. »

**19/09/1918** - *L'Echo d'Alger*. « On compte plus de 12 000 cas dans l'armée suédoise. En Espagne, les autorités militaires ont déclaré que la grippe espagnole est en réalité une fièvre mais que la situation commençait à s'améliorer dans l'armée. »

**02/10/1918** - *Le Mercure de France* cite le docteur Paul Voivenel, alors aux Armées : « J'ai eu la grippe espagnole. J'ai pris, en trois jours, trente grammes de sulfate de soude (10 chaque jour) et j'ai bu moult tisanes. Vous n'avez que l'embaras du choix, étant donné qu'on demande aux boissons chaudes, surtout, de laver les reins, d'aider à éliminer les poisons et, comme le dit un couplet d'une revue parisienne à la mode, de Faire pipi sur le gazon, pour embêter les coccinelles. »

**11/10/1918** - *Ouest Eclair* : « M. Louis Mourier, sous-secrétaire d'Etat du Service de santé,

prescrit l'isolement des grippés dans des locaux spéciaux, le desserrement des lits, la séparation des grippés simples d'avec les grippés compliqués, l'affectation pour le traitement des gripes compliquées d'un personnel infirmier spécialement soumis à des conditions d'hygiène particulièrement sévères. Il préconise l'emploi, selon la méthode américaine, de petits masques improvisés en gaze, constitués au moyen d'une compresse en gaze, destinés à être appliqués au-devant du nez et de la bouche et imbibés en permanence, soit de gomenol, soit d'eucalyptol. Il prescrit à tous les directeurs du Service de santé d'envoyer un médecin spécialement qualifié dans une garnison ou groupement quelconque, chaque fois qu'un foyer de grippe se sera déclaré. Le rôle de ce spécialiste sera de s'assurer que toutes les mesures ont été prises, conformément aux instructions données. »

**17/10/1918** - *Le Temps de Lausanne* : « La reprise de l'échange des grands blessés entre la France et l'Allemagne est retardé par suite de l'épidémie de grippe espagnole, la Croix-Rouge suisse n'ayant plus d'infirmières pour accompagner les convois. »

**21/10/1918** - *La Grimace* (journal satirique) : « À Bourg, (Ain), le maire a décidé qu'en raison de la grippe espagnole toutes les réunions de plus de trois personnes seraient supprimées [...] Pourquoi ne ferions-nous pas à Paris ce qui se fait à Bourg ? Plus de Chambre de Députés. Plus de Sénat. Plus de Conseil des Ministres. Plus de Haute-Cour. Plus de procès au Palais de justice. Plus de réceptions à l'Académie. Plus de banquets officiels. Plus de réunions diplomatiques. Ce serait vraiment trop beau, et la grippe espagnole, créée pour embêter le monde, réaliserait sans l'avoir fait exprès, l'âge d'or sur la terre. Vive la grippe espagnole ! »

**25/10/1918** - Dans un « Rapport sur la grippe espagnole » à l'Académie de médecine de Paris, le docteur J.V. Gillard de Nice écrit : « Dans les camps de prisonniers les concours de bridge sont interrompus par la grippe espagnole ».

**17/12/1918** - Réclame dans *le Petit Parisien* : « Pendant la grippe espagnole, prenez du Gomenol-Rhino et Grippecure : guérit les maux de tête, souvent dès le premier jour. »

**10/02/1919** - *Journal de Médecine et de chirurgie pratique* : « L'incubation de la grippe est très



courte : 24 heures au maximum, le malade éprouve brusquement de la courbature, des douleurs musculaires au niveau des membre et du thorax, du larmolement, du coryza, de l'angine, de la laryngite, de la trachéite et trachéo-bronchite avec toux rauque et pénible ; vomissements, nausées ; urines rares, pouls rapide, respiration accélérée ; la température atteint 40° avec céphalée violente, douleurs sus-orbitaires, photophobie. L'accès grippal dure de 24 à 48 heures. Profonde asthénie ensuite. »



**12/04/1919** - Exposition des œuvres d'artistes mobilisés du centre de chirurgie maxilo-faciale de Bordeaux, du Service de santé de la 18<sup>e</sup> Région militaire. Le programme est sponsorisé, entre autres, par la marque bordelaise d'apéritif Kina. Le breuvage, à base de quinquina et de vin blanc, est réputé prévenir la grippe espagnole.

**14/10/1920** - *La Semaine vétérinaire* : Causerie d'E. Pion : « Ainsi se manifesta, de Paris à

Menton, notre caractère national, fait de légèreté spirituelle et d'imprévoyance absolue. Ici, dans ce Midi poétique et lumineux, on voit toute chose en bleu. L'optimisme officiel et particulier y tient du prodige et y fleurit comme l'oranger. Jamais la presse ne parla de la plus cruelle des contagions. En ce doux pays, la peste humaine ou le typhus s'appela par euphémisme la grippe espagnole ; cela ne l'empêchait pas de tuer en vingt-quatre heures une triste quantité de jeunes gens et de jeunes filles [...] »

**Journal satirique *Cyrano*** : Les boissons alcoolisées passaient pour le meilleur préventif contre le poison. Le microbe, assurait-on, ne tenait pas contre un verre de rhum ou de cognac. C'était à qui recherchait le salut dans la cuite. »



Certains médecins recommandent aux patients, atteints de la grippe espagnole, de prendre de fortes doses d'aspirine, fabriquée depuis 1908 en France par la Société chimique des usines du Rhône (sous licence Bayer). Cette recommandation est peut-

être due au fait que la marque et le procédé de fabrication de l'acide acétylsalicylique sont entrés dans le domaine public en 1919, en application des accords du traité de Versailles, favorisant ainsi le développement de la production en France et la promotion du produit...

On se soigne aussi à la quinine, avec des gargarismes d'eau boriquée, de la pommade au menthol ou à l'eucalyptus dans le nez, et des purgations.

Pour terminer ce tour d'horizon qui prête à sourire, voici une information relative au cimetière chinois de Nolette, le plus grand cimetière chinois de France et d'Europe, inscrit au titre des monuments historiques depuis septembre 2016. Situé sur la commune de Noyelles-sur-Mer (Somme), il abrite 800 tombes de travailleurs immigrés chinois recrutés par l'armée britannique entre 1917 et 1919 pour des tâches de manutention à l'arrière du Front (Chinese Labour Corps). Ils étaient affectés à des tâches pénibles, en particulier auprès des malades atteints de la grippe espagnole. Aucun n'est mort à la guerre. Pour la plupart, ils ont succombé à la pandémie. En étaient-ils à l'origine ?

**Patrick ROLLAND**



Photo d'une salle de malades

---  
A Lyon, les soldats « grippés » étaient regroupés dans l'hôpital auxiliaire n° 50, d'une capacité de 110 lits, situé 1, rue Raulin Lyon 7e.

## UN NOUVEAU CODE DU SOLDAT DE L'ARMÉE DE TERRE

Inspiré de celui de la Légion étrangère, un code du soldat avait été élaboré en 1999 afin de fixer un cadre moral et comportemental aux soldats de l'armée de Terre. Adapté à la professionnalisation qui se mettait en place, ce code comptait 11 commandements dont l'article 2 qui évoquait l'accomplissement de la mission « ... si nécessaire au péril de sa vie ». Le général d'armée Jean-Louis Georgelin, alors chef d'état-major des armées (2006 – 2010), précisait : [...] Une armée qui renoncerait à cet esprit de sacrifice deviendrait une simple police internationale. Nous ne pouvons pas passer sous silence ce qui fait la véritable spécificité et la véritable noblesse du métier militaire. Une armée qui y renoncerait ne serait plus une armée ».

Le général d'armée Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées de 2014 à 2017, insista à son tour sur cette notion « [...] il y a de la grandeur dans le service de son pays parce qu'il y a, derrière, l'acceptation du sacrifice [...] ».

La version 2020 évolue et se modernise en « Code d'honneur du soldat français ». Beaucoup plus ramassée, réduite à 10 courts articles, exprimée avec force à la première personne, elle prend en compte, selon l'armée de Terre, « l'évolution du statut général des militaires de 2005, le durcissement des engagements en opérations et l'amélioration des conditions de vie sociale du soldat professionnel. »

En voici le contenu :

1. *Soldat français, je m'engage à servir mon pays.*
2. *En toutes circonstances, je me conduis avec honneur, courage et dignité.*
3. *Toujours disponible et discipliné, je suis exemplaire dans mon comportement comme dans ma tenue.*
4. *Respectueux des lois et des règlements, je m'exprime avec la réserve qu'exige mon état militaire.*
5. *Loyal à mes chefs et dévoué à mes subordonnés, j'obéis avec confiance et je commande avec exigence et bienveillance.*
6. *Membre d'une communauté soudée par l'esprit de corps, je respecte tous mes frères d'armes.*

7. *Prêt à l'engagement, je m'entraîne sans relâche et recherche l'excellence.*
8. *Au combat, je n'abandonne ni mon arme, ni mes camarades morts ou blessés. Maître de ma force, j'agis avec humanité et respecte mon ennemi.*
9. *La mission est sacrée, je l'accomplis jusqu'au bout avec détermination et esprit d'initiative.*
10. *Le succès des armes de la France guide mon action.*

Ce code d'honneur du soldat français est effectivement adapté à l'air du temps, mais ne parle plus de la notion « jusqu'au péril de sa vie », remplacée par « jusqu'au bout ». C'est un point-clé : que faut-il entendre par « jusqu'au bout » ?

AM

## ADIEU TRANSALL

**Le texte ci-dessous est extrait du journal en ligne OPEX 360 spécialisé dans l'actualité militaire et géostratégique, tenu par Laurent Lagneau.**

En cinquante ans de service, l'avion de transport Transall C-160 a été de toutes les opérations extérieures menées par les forces françaises en Afrique. Un exemplaire – le dernier ! – était encore récemment affecté en permanence sur la base aérienne projetée de Niamey. Mais ce n'est désormais plus le cas.

En effet, ce 17 août, l'État-major des armées a annoncé que le Groupement de transport opérationnel de Niamey venait de troquer son Transall contre un C-130J Hercules, récemment entré en service au sein de l'armée de l'Air. « Après plus de 50 ans de bons et loyaux services en opérations extérieures, le Transall a tiré sa révérence et ne sera désormais plus présent de manière permanente au Niger », a ainsi indiqué l'EMA. Par rapport au C-160R, le C-130J Hercules affiche évidemment des performances accrues et offre une capacité de transport plus importante. Il effectuera « les missions accomplies précédemment par le Transall mais aussi offrira de nouvelles possibilités dans les opérations aériennes de la force Barkhane », assure l'État-major des armées.

Pour l'instant les capacités qui seront exploitées sont l'aérotransport par exemple entre deux plateformes aéronautiques comme Niamey et Gao, et l'aéroportage, c'est-à-dire avec des posés en terrain sommaire, sur latérite, comme Tessalit ou Ménaka. À cela s'ajoute, l'aérolargage de parachutistes en basse altitude, en ouverture automatique, ou haute altitude pour des infiltrations de groupes. Et enfin le largage de fret pour ravitailler les troupes au sol en vivres, munitions ou carburant.



Transall C-160R

Quoi qu'il en soit, les Transall C-160R auront rendu de bons et loyaux services jusqu'au bout. En 2018, les deux appareils de ce type, alors déployés au Sahel, réalisèrent 1.700 heures de vol pour transporter plus de 1.700 tonnes de fret et 12.000 passagers, ainsi que pour effectuer une cinquantaine de « largages par air » pour ravitailler les bases avancées de Barkhane. Selon les chiffres de la Défense, il restait encore 12 Transall C-160R en état de vol au 1<sup>er</sup> juillet 2019. Le nombre va encore diminuer avec la mise en sommeil de l'Escadron de transport 2/64 Anjou, en attente probablement de futurs Airbus A 400M.

Cela étant, cet appareil n'en sans doute pas fini avec les cieux africains, étant donné que les deux C-160G « Gabriel » de l'escadron électronique aéroporté 1/54 « Dunkerque » auront très probablement l'occasion de laisser traîner leurs antennes au Sahel, dans l'attente de leur remplacement par des Falcon ARCHANGE. En outre, la Luftwaffe exploite encore quelques dizaines d'avions de ce type [C-160D].

## DES NOUVELLES DES UNS ET DES AUTRES

- Le général Stéphane Pau, adjoint engagement à l'officier général de la zone de défense et de sécurité sud-est, a été muté à l'état-major du Corps de réaction rapide européen (l'Eurocorps) de Strasbourg. Il est remplacé dans ses fonctions par le général Benoist Clément, nommé le 23 juillet dernier, précédemment chef de corps du 6<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de marine à Libreville (Gabon), professeur au Laboratoire des services et techniques de l'information, de la communication et de la connaissance, et plus récemment, attaché de défense près l'ambassade du Niger.
- Le lieutenant-colonel Jérôme Feuillas, précédemment chef de cabinet du gouverneur militaire de Lyon, est nommé sous-chef d'état-major de zone de défense de Lyon. Il est remplacé dans ses fonctions par le lieutenant-colonel Denis Cochet, ex délégué militaire départemental adjoint du Rhône, ce dernier étant lui-même remplacé dans ses fonctions par le lieutenant-colonel Bertrand Corbisier.
- Des changements également à la région de gendarmerie. La cérémonie d'adieu aux armes du général de corps d'armée Philippe Guimbert s'est déroulée le 10 septembre dernier à Sathonay-Camp. Il est remplacé dans ses fonctions de commandant de la région de gendarmerie Auvergne – Rhône – Alpes, commandant la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité sud-est, par le général de corps d'armée Laurent Tavel.



Général de corps d'armée Laurent Tavel

Saint-cyrien d'origine, le général Tavel a, en autres, commandé :

- l'escadron de gendarmerie mobile 4/21 de Besançon (1990-1992) ;
- la compagnie de gendarmerie départementale des Iles-du-Vent à Papeete (1995 – 1998) ;
- le groupement de gendarmerie départementale de la Moselle à Metz (2003 – 2007) ;
- la région de gendarmerie de Midi - Pyrénées à Toulouse (2010 – 2012) ;

et a été, plus récemment, directeur des soutiens et des finances à la Direction générale de la gendarmerie nationale à Issy-les-Moulineaux (2016 -2020). Il est officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite, titulaire de la Médaille d'or de la défense nationale.

Le groupement de gendarmerie départementale du Rhône change également de chef, le colonel Thibaut Lagrange quittant son commandement au profit du colonel Benoit Villeminoz.

La Farac souhaite à tous pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

- Les élections municipales du mois de juin ont amené une nouvelle équipe dirigeante à la tête de la ville de Lyon. Monsieur Jean-Dominique Durand, précédemment adjoint au maire de Lyon, délégué au Patrimoine, à la Mémoire, aux Anciens Combattants et aux Cultes est remplacé par Madame Florence Delaunay, 19<sup>e</sup> adjointe « Droits et égalité, mémoire, culte et spiritualité », en charge de l'égalité femmes-hommes, du droit des citoyens, des actions en direction des personnes en situation de handicap, des cultes et spiritualités et des anciens combattants. Elle est aussi conseillère du 6<sup>e</sup> arrondissement et de la métropole de Lyon.



Professeure certifiée, titulaire d'une maîtrise de « Ancien Français » passé à la Sorbonne, elle

s'est spécialisée dans l'enseignement « Culture générale et Expression ».

La Farac, apolitique, lui souhaite la bienvenue et l'assure de sa contribution au maintien de la mémoire combattante à Lyon.

- La délégation Rhône, Ain et Loire de la Saint-Cyrienne change de président le 1<sup>er</sup> octobre prochain. En effet, le général (2s) Philippe Hétroy, en fonction depuis 2009, à l'origine de la messe conjointe Saint-Cyrienne, AMLH-DPLV et Farac, passe le relais au général de division (2s) Christian Péraldi. Bien connu des Lyonnais, ancien chef de corps du 68<sup>e</sup> régiment d'artillerie d'Afrique (2001 – 2003), il a occupé la fonction d'adjoint à l'officier général de zone de défense et de sécurité avant de quitter le service actif en 2016.

La Farac lui souhaite la bienvenue et pleine réussite dans l'animation de la délégation.

- Jacques Nardin, secrétaire général de la Farac, est hospitalisé depuis le mois de juillet. Il en est de même pour Pierre Léger, administrateur de la Farac au titre des Médaillés militaires. Nous sommes bien sûr attentifs à leur état de santé, qui n'a rien à voir avec la Covid-19, et de tout cœur avec eux.

- Notre porte-drapeau Flavien Lubin a représenté la Farac aux cérémonies du 13 juillet et du 3 septembre.

## AGENDA

A ce jour 9 septembre, il est toujours impossible de planifier un conseil d'administration du fait de notre nombre (> 30) et du report de la réouverture du cercle de garnison, probablement à début octobre. A défaut, nous organiserons un conseil d'administration sans repas. Comme il n'est pas envisageable d'organiser des visioconférences, il nous reste le contact téléphonique et la messagerie, qui eux, fonctionnent bien !

Les cérémonies patriotiques sont organisées en mode réduit comme ce fut le cas le 13 juillet et le 3 septembre dernier. La prochaine cérémonie d'importance, en hommage aux Harkis, a lieu le 25 septembre, à 17 heures à La Duchère.

Messe annuelle Saint-Cyrienne, AMLH-DPLV et Farac : cet office religieux aura bien lieu. Des informations complémentaires seront diffusées dans la Newsletter d'octobre.